

Cycle Tradipraticien – AN2 – L’art du diagnostic en MTC

Formule classique

Public cible

- Professionnels de santé souhaitant élargir leur formation initiale à l’approche traditionnelle de l’ethnomédecine chinoise.
- Enseignant ou pratiquants d’arts martiaux traditionnels orientaux souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Enseignants en techniques corporelles de santé et de Bien-être souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Toute personne désireuse de s’investir dans une approche de soins holistique, préventive et curative ;
- Personne en situation de handicap et dont le handicap permet la pratique de l’EMC;

Prérequis

- Être capable de prendre des notes efficacement durant un exposé magistral
- Être capable de travailler en autonomie pour mémoriser et approfondir les notions abordées en formation.
- Avoir suivi la formation « les connaissances essentielles en EMC » ou démontrer sa maîtrise des connaissances théoriques (cosmogonie, physiologie, étiologie) et des compétences fondamentales (observation, auscultation, entretien, palpation) nécessaires à l’exercice du métier de tradipraticien en Ethnomédecine chinoise.

Objectifs de formation

- Maîtriser les connaissances théoriques de la 1^{ère} année (UFA1)
- Maîtriser les compétences fondamentales nécessaires à la réalisation d’un diagnostic différentiel et à la réalisation d’un soin (repérage et palpation des trajets de méridiens) en ethnomédecine chinoise

Compétences

1. **Élaborer un diagnostic** en EMC et **Concevoir une stratégie thérapeutique**
 - Relever et interpréter les signes en continu pour élaborer un diagnostic en EMC
 - Formuler un diagnostic synthétique
 - Formuler une stratégie thérapeutique adaptée au diagnostic
 - Formuler un diagnostic d’exclusion de prise en charge par l’EMC
2. **Conduire une relation** thérapeutique dans le contexte de l’EMC
 - Communiquer au patient le diagnostic et la stratégie thérapeutique en des mots simples et compréhensibles (Posologie, horaires)
3. **Sélectionner la (ou les) méthode(s) thérapeutiques adaptée(s)** à la stratégie thérapeutique
4. **Rediriger un patient** vers un autre thérapeute ou une autre médecine.
5. **Identifier sur un patient les trajets des méridiens et des points d’acupuncture décrit par l’EMC.**

Effectif

- Minimum : 15
- Maximum : 30

Lieu de la formation

- Présentiel : Le campus du Cedre – 51 rue Nationale – 56410 Erdeven

Durée

- Durée : 160 heures
- Répartition : 10 weekend (samedi et dimanche) de janvier à décembre (voir planning)

Modalités et délai d'accès

- Accès : pour les étudiants du Cedre, sur remise du bulletin d'inscription. Pour les autres candidats, après étude du dossier de candidature complet et passage d'une évaluation;
- Délai : jusqu'à atteinte du nombre maximal d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant de participants ;
- Le bulletin d'inscription et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site www.cedre.org ;

Tarif/financement

- Frais de dossier : 199€ ;
- Frais pédagogiques en cas financement personnel : 2400€ (15€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas de prise en charge partielle par entreprise ou OPCO: 3040€ (19€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas de prise en charge intégrale par entreprise ou OPCO: 3680€ (23€/h) ;
- Tout financement autre que personnel, doit faire l'objet d'une demande de dossier au moins 2 mois avant le début de la formation ;

Formateurs

- Praticiens en Ethnomédecine chinoise, expérimentés et ayant suivi une formation de formateur.

Modalités pédagogiques

- Présentiel;
- Cours transmissif avec prise de notes;
- Pratique de tracé de méridiens par repérage, palpation, tracé, sur le corps ;

Moyens matériels

- Salle de cours théorique avec table individuelle ou en binôme avec accès pour PSH;
- Salle de cours pratique avec table de soin avec accès pour PSH;
- Mobilier pour PSH;
- Matériel pédagogique spécifique;
- Matériel technique spécifique à la pratique;
- Tableaux blancs;
- Ecran de projection;
- Vidéoprojecteur;
- Abonnement Zoom pour cours en visio, quand le présentiel n'est pas possible;
- Forum des étudiants du Cedre

Modalités d'évaluation et de certification

- Les évaluations sont obligatoires, chaque absence doit être justifiée ;
- Contrôle de connaissance et de compréhension : 3 évaluations écrites à la fin de chaque grand chapitre ; Examen de fin d'année avec épreuve écrite et épreuve pratique (tracé de méridiens)
- La validation est acquise dès l'obtention de la note de 12/20 ;
- En cas de note < à 12 ou d'absence, l'étudiant peut repasser l'évaluation 2 fois maximum ;
- En cas de non réussite, l'étudiant devra suivre, à nouveau, cette partie de cours, avant de repasser l'évaluation ;
- A compléter par l'acquisition des modules de formation UFB1, UFB2, UFB3, UFB4, UFB5 ET UFB6 (voir fiches correspondantes)